



FICHE D'INSCRIPTION

Service garderie Commune de Messei

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

A retourner impérativement en Mairie

avant le 30 juillet 2025 par courrier ou mail à

mairie.garderies@messei-normandie.fr

Remplir une fiche par enfant (données obligatoires)

NOM et Prénom de l'enfant : ☐ Garçon ☐ Fille	Né (e) le : ____ / ____ / ____ 	☐ Ecole Maternelle ☐ Ecole Élémentaire Classe :
--	---	---

1- Réinscription

Mon enfant était inscrit l'an dernier à la garderie

OUI ☐ Non ☐

Si « oui », Merci de nous préciser si certaines données ont été modifiées par rapport à l'an dernier sur le document de la page 2 à la page 6 :

- Coordonnées civiles : OUI ☐ Non ☐
- Fréquentation : OUI ☐ Non ☐
- Coordonnées bancaire : OUI ☐ Non ☐
- Personnes autorisées à reprendre l'enfant : OUI ☐ Non ☐

Si aucune donnée n'a été modifiée, pensez à compléter et à signer les pages 5 et 6.

2 -Nouvelle inscription

Merci de compléter les éléments de la page 2 à la page 6 afin de pouvoir procéder à l'enregistrement des éléments essentiel à la création de votre compte sur le portail Famille

2 Facturation de la Garderie : voir règlement intérieur.

La facturation de la garderie s'effectue selon les modalités suivantes :

○ Paiement au trimestre et facturation trimestrielle au réel comme suit :

▪ **Début décembre** pour la fréquentation des mois de septembre + octobre + novembre

▪ **Début mars** pour la fréquentation des mois de décembre + janvier + février

▪ **Début juin** pour la fréquentation des mois de mars + avril + mai

▪ Une **dernière facture mi-juillet** pour les mois de juin + juillet.

Toute somme trimestrielle inférieure à 15 euros est automatiquement reportée au trimestre suivant ou à défaut sur la dernière facture de mi-juillet.

Choix du mode de règlement :

☐ **Par prélèvement**, (Joindre un RIB). **Ce mode de règlement est à privilégier**

☐ **Par carte bancaire sur le site tipi budget-Payfip**

(<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>).

☐ **Par chèque auprès du trésor public**

(voir les données sur le titre)

☐ **En espèce (bureau de tabac agréé)** (voir la liste sur le site :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

SORTIES :

Autres personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie et/ou pouvant être appelées en cas d'urgence :

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Adresse / Téléphone	
			☐ A appeler en cas d'urgence ☐ Autorisée à prendre l'enfant
			☐ A appeler en cas d'urgence ☐ Autorisée à prendre l'enfant

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Monsieur ou Madameresponsable légal de l'enfant inscrit ci-dessus

a) ☐ **Autorise :**

- Le personnel de la garderie périscolaire à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de maladie de mon enfant
- En cas d'urgence, je les autorise à le faire transporter à l'hôpital le plus proche.
- L'enseignant(e) à conduire mon enfant à la garderie périscolaire en cas de retard de la personne désignée pour récupérer mon enfant :

b) ☐ **Autorisons**

☐ **n'Autorisons pas**

à prendre et utiliser des photos de notre enfant (journal de l'école, site Internet, affichettes, reportages) au cours des activités, dans le cadre des temps de garderie.

Le traitement annuel mis en œuvre par la Commune de Messei à l'occasion des inscriptions en garderie scolaire de Messei, garantit la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles traitées sur ce formulaire, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les informations traitées sont confidentielles et non transmises à un tiers.

Nous nous engageons à ne conserver vos données personnelles que pour la durée nécessaire au traitement défini ci-dessus et jusqu'à l'expiration des éventuels délais de recours.

Nous vous informons que vous bénéficiez d'un droit de rectification, de mise à jour ou de suppression des données inexactes, incomplètes ou périmées, vous concernant, et celui de vous opposer, sous réserve de justifier d'un motif légitime, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par e-mail à rgpd@cdg61.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Centre de gestion de la fonction publique territoriale, 2 rue François Arago 61250 Valframbert. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle CNIL.

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

Tout changement qui pourrait intervenir en cours d'année scolaire (déménagement, nouvelles coordonnées téléphoniques, modification de fréquentation de la garderie, etc.) devra être signalé en mairie afin de pouvoir adapter le service.

ATTENTION : Il est rappelé que la garderie du soir ferme ses portes à 18 h 25. De ce fait, les familles s'engagent à respecter absolument cet horaire.

PIECES à FOURNIR

1 Attestation d'assurance responsabilité civile	OUI ☐ Non ☐ *
2 -Relevé d'identité Bancaire.	OUI ☐ Non ☐ *
	*à fournir avec le dossier ou dès la rentrée des classes en septembre

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ACCEPTATION DU DOSSIER

Je soussigné (e)

père, mère, tuteur légal, représentant légal (*ayer les mentions inutiles*) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du service périscolaire et en accepter les termes et les forfaits trimestriels à régler.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus par mes soins.

Signature des responsables légaux

« Lu et Approuvé »

ANNEXE 1 – FICHE D'INSCRIPTION GARDERIE SCOLAIRE

Nouvelle inscription

Pensez à transmettre une adresse mail valide sur le dossier d'inscription

1) Je connais mon planning de la semaine

FRÉQUENTATION DE LA GARDERIE Cocher la case correspondante	
1- Garderie uniquement le <u>Matin</u> : <u>TRANCHE 1</u> :	OUI ☐ Non ☐
2- Garderie uniquement le <u>soir de 16 h 30 à 18 h 00</u> : <u>TRANCHE 2</u> :	OUI ☐ Non ☐
3- Garderie uniquement le <u>soir de 16 h 30 à 18 h 25</u> : <u>TRANCHE 3</u> :	OUI ☐ Non ☐
4- Garderie du <u>matin et du soir de 16 h 30 à 18 h 00</u> : <u>TRANCHE 4</u> :	OUI ☐ Non ☐
5- Garderie du <u>matin et du soir de 16 h 30 à 18 h 25</u> : <u>TRANCHE 5</u> :	OUI ☐ Non ☐

- Je souhaite modifier mon planning : **J'accède au portail famille : se référer au mode opératoire disponible sur le site internet <https://www.messei.fr/> ou fournit avec le dossier d'inscription en mairie.**

2) Je ne connais pas mon planning de la semaine, et ne suis pas en mesure de choisir une tranche de fréquentation :

Je souhaite inscrire mon enfant sans cocher un choix de fréquentation : OUI ☐ Non ☐ • J'accède au portail famille : se référer au mode opératoire disponible sur le site internet https://www.messei.fr/ ou fournit avec le dossier d'inscription en mairie.
